

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : Le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 20 janvier 2025 et signé par le greffier et le maire ou la personne qui présidera cette séance.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ACTON VALE

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la Ville d'Acton Vale, tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, le 16 décembre 2024 à 19 h 00 heures et à laquelle sont présents :

Siège #1 - Yves Arcouette
Siège #2 - Johanne Joannette
Siège #3 - Raymond Bisailon
Siège #4 - Annie Gagnon
Siège #6 - Pierrette Lajoie

est absents à cette séance :
Siège #5 - Bruno Lavallée

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Éric Charbonneau. Monsieur Stéphane Chagnon directeur général et madame Claudine Babineau, OMA, greffière, assistent également à cette assemblée.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2 - LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION ET DÉPÔT DU CERTIFICAT DE SIGNIFICATION

La greffière dépose au Conseil le certificat de signification attestant que tous les membres du Conseil ont reçu l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire et monsieur le maire fait la lecture de l'avis de convocation, lequel est ci-après reproduit :

Acton Vale, le 9 décembre 2024

AVIS DE CONVOCATION

Par la présente, vous êtes convoqué (e) à une séance extraordinaire qui aura lieu lundi, le 16 décembre 2024 à 19 h à l'Hôtel de Ville afin de traiter les items suivants :

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 - LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION ET DÉPÔT DU CERTIFICAT DE SIGNIFICATION**
- 3 - ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.**
- 4 - DÉPÔT ET PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2025.**
- 5 - PÉRIODE DE QUESTIONS.**

- 6 - ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2025.
- 7 - DÉPÔT ET ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS.
- 8 - RÉOLUTION POUR AUTORISER LA PUBLICATION DU SOMMAIRE DU BUDGET 2025 DANS LE JOURNAL LA PENSÉE.
- 9 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE.

2024-12-467

3 - ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.

La conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu d'accepter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 16 décembre 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4 - DÉPÔT ET PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2025.

Monsieur le maire Éric Charbonneau présente les prévisions budgétaires de la Ville d'Acton Vale pour l'année financière 2025 et remercie la trésorière, madame Maryse Hamel, le directeur général, monsieur Stéphane Chagnon et la directrice des mandats spéciaux, madame Nathalie Ouellet pour leur excellent travail lors de l'élaboration du budget 2025.

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS.

Suite à la présentation des prévisions budgétaires, monsieur le maire invite les personnes présentes à poser des questions.

...Aucune question n'est formulée.

2024-12-468

6 - ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2025.

Le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires pour l'année d'imposition 2025 telles que présentées par le maire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-12-469

7 - DÉPÔT ET ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS.

Conformément à l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes*, la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par la conseillère Johanne Joannette et il est résolu d'adopter le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2025, 2026 et 2027 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-12-470

**8 - RÉOLUTION POUR AUTORISER LA PUBLICATION DU SOMMAIRE
DU BUDGET 2025 DANS LE JOURNAL LA PENSÉE.**

La conseillère Johanne Joannette propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu de publier dans le journal La Pensée le sommaire du budget 2025 et ce, conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

9 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE.

Le conseiller Yves Arcouette propose et il est unanimement résolu de lever l'assemblée à dix-neuf heures et dix-huit minutes. (19;18).

Éric Charbonneau
Maire

Claudine Babineau, OMA
Greffière